



Le 24 Juin 2020 à Saint-Flour

MADAME, MONSIEUR, CHERS PARENTS, RESPONSABLES LEGAUX, ACCOMPAGNATEURS,

Dans les conditions sanitaires actuelles nous avons dû prendre des mesures afin de respecter les protocoles sanitaires qui nous sont imposés.

C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

- Aucun n'adulte ne sera autorisé à entrer dans nos centres. Seuls les enfants, les animateurs, directeurs et intervenants extérieurs le seront. En cas d'accès pour raison exceptionnelle, il faudra vous munir d'un masque.
- Merci de respecter les gestes barrières devant les centres.
- Merci de déposer les règlements et les dossiers d'inscriptions dans la boîte aux lettres devant le centre (Seulement pour le centre de Saint-Flour).
- Merci de prendre la température de vos enfants avant de les déposer au centre. La prise de température sera systématique en arrivant dans nos centres et aucun enfant avec de la température sera accepté.
- Merci de nous signaler si un enfant a de la température ou des signes de suspicion de COVID19.
- Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de 11 ans lors des déplacements (vers le point de restauration, les salles d'activités, en sortie, etc.).

Voici les mesures prises pour le fonctionnement de nos centres :

- Les enfants seront regroupés en sous-groupe.
- La restauration s'effectuera en fonction de ces sous-groupes.
- Le ménage déjà quotidien sera encore plus fréquent.
- Les animateurs porteront un masque quand la distanciation sociale ne sera pas possible.
- Les activités sont susceptibles d'être modifiées en cas d'évolution de l'épidémie.
- Les règles sanitaires vont évoluer et nos protocoles et règles de fonctionnement s'adapteront en fonction des évolutions.

Merci de respecter ces mesures, dans le cas contraire nous nous réservons le droit de refuser l'accueil de l'enfant.

Marc POUGNET

Président de l'OMJS

Cindy GARROUSTE

Coordinatrice des ALSH de l'OMJS